

# Informations

## L'IFFO-RME y était

- Réunion des formateurs RMé à Paris du 24 au 27 octobre 2009 sur le thème des Inondations de la Seine.
- Fête de la science à Palaiseau (Essonne) le 22 novembre 2008.
- Publication d'un guide « que faire en cas de risques majeurs » dans le numéro 24 de la revue Ekwo.
- Les Irisées à Dunkerque, le 10 et 11 décembre 2008.
- Formation au Plan Particulier de Mise en Sureté des chefs d'établissements marocains en décembre 2009.
- Formation de référents Risques Majeurs auprès des personnels des établissements scolaires agricole à Saint-Chély d'Apcher en Lozère du 09 au 12 mars 2009.
- Le Général André Fayette, Président d'honneur de l'IFFO-RME, est élevé à la dignité de grand'croix dans l'Ordre National du Mérite le 13 mars 2009.
- Formation initiale de formateurs RMé à Tours du 16 au 20 mars 2009.
- Réunion du conseil scientifique de l'IFFO-RME le 25 mars au collège des Bernardins, pour réfléchir sur les 10 ans à venir.
- Intervention sur la pollution atmosphérique et les transports dans les collèges de Palaiseau (Essonne) le 31 mars 2009.
- Le salon Intertice 2009 au CNIT de la Défense le 31 mars et le 1er avril 2009.
- Le Festival Science Frontières au palais du Pharo à Marseille du 2 au 5 avril 2009.
- Participation au conseil supérieur de la Météorologie le 6 mai 2009.
- Formation initiale de formateurs RMé à Nîmes du 25 au 29 mai 2009.
- Le congrès des Gestionnaires du Risque Sismique (commémoration du séisme de Lambesc) le 11 juin 2009.
- Formation de Référents Risques Majeurs au Bénin du 15 au 19 juin 2009.
- Réunion des coordonateurs les 23 et 24 juin 2009 à la Direction de la Sécurité Civile à Asnières-sur-Seine

## Brèves

### ➤ La Commission Locale d'Information (CLI) du Plateau de Saclay, en quelques mots...

 Sur le Plateau de Saclay, on compte trois installations nucléaires qui doivent faire l'objet d'une information par l'intermédiaire d'une Commission Locale d'Information. Différents acteurs exercent une vigilance spécifique au regard de leur missions et de leurs compétences : élus locaux, associations de protection de l'environnement, syndicats professionnels et experts et personnes qualifiées. C'est à ce titre que l'IFFO-RME siège désormais au sein de la CLI de Saclay afin de permettre une meilleure sensibilisation des publics et notamment des publics scolaires.

**Marianne Jaouen**  
Ingénieur Risques au Conseil Général de l'Essonne

### ➤ Association Française du Génie ParaSismique : rédaction d'un guide

 Dans le cadre du Plan séisme, le Ministère de l'Ecologie a demandé à l'Association Française du génie ParaSismique (AFPS), d'élaborer un Guide méthodologique pour la conception, l'installation et le diagnostic des équipements en zone sismique. Ce guide général est en cours de finalisation. Pour son expertise dans l'information préventive sur les risques majeurs, en particulier en milieu scolaire, l'IFFO-RME a été sollicité pour collaborer au groupe de travail chargé de décliner ce guide à destination des Etablissements scolaires. C'est André PATTE, membre du Conseil d'Administration de l'IFFO-RME, qui travaille au sein de ce groupe depuis février 2009. Le Groupe de Travail dirigé par Emmanuel VIALLET (EDF Lyon) est composé d'experts : Sébastien RAVET (EDF Lyon), Nadine BLAY et Sandrine JUSTER-LERMITTE (CEA Saclay), Christian GALLOIS et Nanthilde REVIRON (AREVA Paris), Ghislaine VERRHIEST (ASN Marseille), Pierre Eric THEVENIN (Bureau Veritas Lyon), Yves GUILLEMNOT (SETEC Paris), Yves GUILLON (Retraité). Le Guide destiné aux établissements scolaires devrait être prêt à la fin de l'année 2009.

## Prochains rendez-vous

- La sortie du Gafforisk Feux de Forêts
- La rencontre annuelle des formateurs du 27 au 19 Octobre 2009 à Caen sur le thème « Risques Majeurs et Développement Durable »
- Le Gafforisk inondation
- Cotisations 2007 : 15 €  
Chèque à adresser au siège administratif : 14, Passage Dubail – 75010 Paris

 [www.ifo-rme.fr](http://www.ifo-rme.fr)

Création graphique : Isabelle Cochereau



iffo  
rme

N°15

IFFO-RME ACTIONS

## Le Bulletin de l'Institut Français des Formateurs Risques Majeurs et protection de l'Environnement



## Editorial

Depuis 10 ans, l'IFFO-RME a assuré les missions que lui avait confiées à l'origine le ministère en charge du développement durable. Au fil des années un rapprochement s'est opéré et une confiance s'est établie avec les autres ministères, les collectivités, les institutions, entreprises et associations. Le bilan effectué lors de notre dernière rencontre en octobre 2008 a fait apparaître une dynamique qu'il faut désormais assumer. Les efforts portés en matière de sensibilisation, information, formation se sont traduits par une implication toujours plus grande des instances partenaires. S'appuyant donc sur le caractère transversal et multi-acteurs du réseau, nous nous devons de poursuivre le travail engagé, en particulier par des formations consolidant et pérennisant ce réseau national et apportant une expertise pédagogique sur des outils ou sur des actions conduites par d'autres structures. La pluralité de ce réseau doit permettre aussi d'accompagner les collectivités dans leur démarche d'information préventive et d'échanger des expériences au-delà même de nos frontières marquant ainsi, de manière significative, la dimension planétaire de cette problématique. Les délégations régionales devraient se multiplier et contribuer ainsi à une généralisation de cette éducation aux risques, présente dans les programmes des disciplines, voulue et accompagnée par les collectivités et inscrite dans l'article 5 de la loi de modernisation de la sécurité civile. Si la convention que nous avons signée avec la DSC, ainsi que l'agrément donné par le ministère de l'éducation nationale nous incite à participer activement à cette généralisation, c'est dans le dévouement et la solidarité des membres du réseau que nous y parviendrons.

**Sylvette PIERRON**  
Présidente de l'IFFO-RME

**L**a loi de modernisation de la sécurité civile du 13 août 2004 a fixé le principe que « tout citoyen concourt par son comportement à la sécurité civile ». Atteindre pleinement cet objectif suppose que tous les élèves acquièrent durant leur scolarité obligatoire des connaissances sur les risques, les gestes de premiers secours et les comportements de sauvegarde à mettre en œuvre face à un sinistre majeur ou tout simplement un accident de la vie courante.

La convention de partenariat que j'ai signée le 9 avril dernier avec Mme Sylvette Pierron, présidente de l'IFFO-RME, se fonde sur le double objectif éducatif et opérationnel développé par le réseau des formateurs « Risques Majeurs éducation » (Rmé). Elle vise à développer des synergies entre les acteurs du secours et ceux investis dans la sensibilisation des jeunes, en particulier par la mise en relation des coordonnateurs académiques RMé et des délégués territoriaux IFFO-RME avec les services interministériels de défense et de protection civiles des préfectures.

Notre collaboration va permettre de faciliter la diffusion d'une culture des risques auprès des futurs citoyens que sont les élèves d'une part par la formation des responsables des établissements scolaires et des enseignants et d'autre part par la réalisation et la diffusion de supports pédagogiques sur ces risques, présentant notamment les comportements à adopter lors de la survenue d'un événement de sécurité civile.

Un autre objectif est d'améliorer les performances du réseau RMé sur le plan opérationnel en diffusant une méthodologie d'élaboration et de généralisation des plans particuliers de mise en sûreté, et plus particulièrement des plans d'auto-organisation des établissements scolaires abritant des vulnérabilités identifiées selon le dispositif d'organisation de la réponse de sécurité civile (ORSeC). Enfin, notre partenariat permettra de mieux positionner les formateurs RMé dans le cadre de la préparation à la gestion de crise et de les mobiliser lors d'exercices de sécurité civile impliquant la participation active des établissements scolaires.

**Bernard DELEPLANCQUE,**  
sous-directeur de la gestion des risques, direction de la sécurité civile.

## Sommaire

**La vie du réseau** pages 2/3  
**Informations** page 4

**Dossier :**  
**Tempête en Aquitaine**  
**Fiche technique :**  
**La crue de 1910**

Directeur de la publication : Sylvette Pierron – Avec la participation de : .....  
Secrétariat de rédaction : Vincent Vermeulen – Siège administratif : 14, passage Dubail 75 010 Paris  
Tel : 01 44 72 06 25 / Fax : 01 44 72 06 24 – Courriel : contact@ifo-rme.fr

# La vie du réseau

## L'opération du livret « les risques majeurs et moi » se poursuit et se développe



Remise du trophée par le Lieutenant Colonel Jean-Marie LINCHENEAU, Secrétaire générale de la Fédération nationale des Sapeurs-Pompiers de France, à Sylvette Pierron, Présidente de l'IFFO-RME

Cette action devrait s'amplifier cette année et fera l'objet d'opérations pilotes de généralisation dans certains départements. A cette occasion le livret sera accompagné d'un document relatif aux risques spécifiques du département.

Danièle BAZIN  
Vice-présidente de l'IFFO-RME

## Etre acteur de sa sécurité face à certains risques naturels à 9-11ans

Tel est l'objectif d'une action conduite pour des élèves du cycle 3 (CM1, CM2) des départements du Lot et de l'Aveyron en Midi-Pyrénées.

Ce projet mis en place dans le Lot par la coordonnatrice académique Risques Majeurs avec l'aide de la Préfecture et l'accord de l'Inspecteur d'Académie a pu être transposé dans l'Aveyron par la Délégation Régionale Midi-Pyrénées de l'IFFO-RME, ceci toujours avec le soutien de l'Inspection Académique et de la Préfecture et un financement DIREN.

Le but est de sensibiliser, d'informer ces élèves aux Risques Naturels les plus présents dans leur département avec l'acquisition de savoirs notionnels, des comportements de sécurité et citoyens à adopter face à de tels événements, risques définis par le Comité de Pilotage.

Les particularités de ce projet portent sur la dynamique et le partenariat engagé, l'évaluation des élèves, l'incitation à poursuivre cette action en classe par les enseignants.

Des intervenants volontaires d'associations de secourisme et Science et Animation en Aveyron formés auparavant par l'IFFO-RME, les services de l'Etat, et les Sapeurs Pompiers sont intervenus en classe durant 1h30 à 2h00 selon le canevas programmé privilégiant l'interactivité. L'évaluation des élèves montrent que ces notions sont intégrés (environ 8/10 de moyenne et de médiane), ils sont en capacité d'être acteur de leur sécurité et de ne pas mettre en danger eux-mêmes et les autres. Ont ainsi été formés les intervenants, les élèves d'une classe d'âge, les enseignants et sensibiliser les parents. La Délégation Régionale envisage de transférer ce programme de deux ans sur un autre département l'an prochain.

Jean ALBA et Annie-Claude VERCHÈRE  
Délégation Midi-Pyrénées



L'un des six panneaux de l'expo

## L'exposition premier degré «les risques majeurs en Essonne»

Fort de son dynamisme, le réseau des formateurs du département de l'Essonne vient d'élaborer une exposition intitulée « Les risques majeurs en Essonne ». L'observation du territoire essonnien et ses enjeux en matière de risques majeurs a en effet conduit la DDEA et l'Inspection académique de l'Essonne, le Rectorat de l'Académie de Versailles, en collaboration avec l'IFFO-RME, à proposer une exposition destinée aux enseignants et élèves de l'école primaire. Cette exposition, financée dans le cadre des Fonds Barnier, vise à développer la connaissance et la conscience du risque et ceci dès le plus jeune âge. Cette exposition s'inscrit pleinement dans le cadre d'une éducation au développement durable.

Une brochure pédagogique est par ailleurs remise à chaque élève. Elle facilite la découverte et l'exploitation des 6 panneaux et permet ainsi d'appréhender de manière simple ce concept de risque majeur en s'appuyant sur des exemples locaux. L'élève découvre aussi les comportements à adopter face au risque majeur.

Cette exposition, présentée lors d'une formation départementale des conseillers pédagogiques, circulera dès la rentrée 2009 dans les circonscriptions et écoles impliquées dans des programmes de sensibilisation. Le premier temps d'information préventive, à travers cette exposition, s'effectuera dans les écoles concernées par l'exercice PPI du CEA de Saclay prévu à la rentrée scolaire.

Sylvie DAVID

Chargée de mission sécurité et risques majeurs de l'inspection Académique de l'Essonne, formatrice RMé de l'Académie de Versailles

## L'exposition gafforisk radioactivité et nucléaire

Le Ministère chargé du développement durable, l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire, et l'IFFO RME (Institut français de formation aux risques majeurs, conventionné par l'Education nationale) ont développé des outils pédagogiques pour éduquer à la radioactivité et au risque nucléaire. Le Gafforisk sur ce thème a été édité à 37 000 exemplaires. Les éléments de connaissance de ce petit livret ont été ensuite reproduits dans une exposition destinée aux établissements scolaires et aux collectivités locales.

Avant de rééditer ces livrets et les supports de l'exposition, une année de test va permettre de collecter les améliorations possibles et de préparer un CD à l'attention des formateurs de l'IFFO RME, de l'IRSN qui accompagneront les expositions. Pour ce CD des séquences filmées montreront aux formateurs les différentes possibilités d'utilisation de l'exposition. L'IRSN a présenté l'exposition aux CM2 de l'école de Villiers le Maheu, aux élèves de Hières sur Amby dans le périmètre de la centrale du Bugey, à des enseignants de ce secteur et aux personnes en formation à Nîmes. Des séquences ont été filmées pour le CD support de formation.



Présentation de l'exposition à une classe de CM2

Geneviève BAUMONT  
Ingénieur à l'IRSN



## L'opération « Bouge ton air ! » 2008-2009

En réponse à une obligation réglementaire, la DRIRE-IDF s'est associée à l'IFFO-RME et au SPI Vallée de Seine pour élaborer un livret pédagogique à destination des élèves franciliens de 3<sup>e</sup>. Dans l'attente de l'instauration des partenariats financiers nécessaires à une large diffusion, ce livret a été édité pour une centaine de classes. Il a été utilisé par 40 classes durant l'année scolaire 2008-2009, principalement dans les Yvelines, territoire d'action du SPI Vallée de Seine.

Myriam BENSAAD  
Chargée de mission au Spi Vallée de Seine

# LA CRUE DE 1910 A PARIS

Marc Ambroise-Rendu, auteur de « 1910 Paris inondé » Editions Hervas, 1997



Les crues de la Seine de 1910 à Paris résultent de la conjonction de trois facteurs :

- 1 • de la situation géographique de la capitale construite au débouché incontournable d'un vaste bassin versant,
- 2 • d'un événement météorologique exceptionnel caractérisé par une longue période de pluies abondantes accompagnée de gel, suivie d'une fonte rapide de la neige,
- 3 • d'une occupation massive des berges qui laisse peu de place aux flots et oblige le fleuve à quitter son lit mineur.

Si, à Paris, les immeubles ont bien résisté, ce ne fut pas le cas en banlieue où plus de 400 maisons, construites de bric et de broc par leurs propriétaires, ont littéralement « fondues ». Là bas, les conséquences ont été dix fois plus importantes qu'à Paris : 30 000 évacués, 150 000 sinistrés, 200 usines au chômage, quelques fois pendant plusieurs semaines. Le coût a été évalué à 7 milliards d'Euros actuels.

## La gestion de la crise

La mobilisation de l'armée permit d'assurer le transport des riverains dans les zones inondées par le biais des canots Berthon, la distribution d'eau potable, la surveillance des zones inondées contre les cambriolages, la mise en place d'un réseau de télégraphe provisoire, ...

La gestion de la crise a été facilitée par la présence de nombreuses associations humanitaires créées sur le modèle de la Croix Rouge. Elles assuraient en particulier l'aide aux sinistrés, le fonctionnement des centres d'hébergement et la distribution de nourriture.

Les politiques de l'époque ont été exemplaires. Le préfet et les membres du gouvernement arpentaient le terrain. Les députés, bien que les pieds dans l'eau, sans chauffage et à la lumière de lampes à pétrole ont continué de siéger pour débattre, entre autre, des lois sur l'enseignement privé et public. Des marins les conduisaient en canot jusqu'aux marches de la Chambre des députés.

Le courrier est sacré, des facteurs en cuissardes le distribuent, en bateau si nécessaire. En distribuant le courrier un caporal se noie entraîné par le courant. Seule victime de cette catastrophe à Paris, il eu droit à des funérailles nationales.

## Les conclusions tirées de la catastrophe

Après la catastrophe, le gouvernement a demandé, à un ingénieur, ancien ministre, Alfred Picard, de faire la lumière sur les causes de cette catastrophe. Chacun des vingt deux services publics qui avaient été concernés ont du identifier leurs manquements. La synthèse de ces remarques constitue un rapport de 800 pages entreposé aux archives de Paris. A partir de tous ces constats A. Picard a proposé un certain nombre de mesures de bons sens dont l'application a évité jusqu'ici le renouvellement d'une crise semblable :

- Libérer le lit du fleuve. En banlieue, les berges qui jouent un rôle considérable en tant que zone naturelle d'expansion des crues ont été déblayées. A Paris – et c'est une particularité exceptionnelle- il ya deux étages de berges : les berges hautes où circulent les véhicules et les berges basses qui permettent à la Seine de déborder sur les quais. Seulement à cette époque, elles étaient très encombrées de marchandises, l'approvisionnement de Paris se faisant en partie par voie fluviale. Après 1910, les berges basses ont donc été libérées de tout obstacle. Deux barrages furent également supprimés ainsi que des passerelles qui retenaient obstacles et troncs d'arbres.
- Les moyens d'observation des cours d'eau du bassin de la Seine ont été automatisés, les moyens de communications doublés. Les pavés de bois qui gonflaient au contact de l'eau et qui flottaient ont été remplacés par des pavés de grès ou de granite.
- De nombreux repères de crues apposés dans les rues de Paris gardent le souvenir de cette catastrophe.



G. Le Branger.

Phototypie Bertrand, Paris

#### INONDATION DE PARIS EN 1910.

La circulation des habitants assurée par les voitures de l'artillerie.  
Rue du Faubourg-Saint-Antoine, à la hauteur des n° 86 et 87, vers la rue Saint-Nicolas.

### Et demain ?

Les efforts faits pour réduire les inondations, ont fini par développer auprès des pouvoirs publics et des élus de l'aval un sentiment de sécurité préjudiciable d'autant qu'il s'agit d'un événement centennal. C'est oublier que l'agglomération parisienne situé au creux du bassin versant est la plus exposée. Si les terrains ne sont plus considérés comme potentiellement inondables ils deviennent alors constructibles. Ces zones précédemment stérilisées deviennent des zones bon marché, providentielles pour la construction de pavillons, de logements sociaux,...

S'y ajoute, un usage généralisé de systèmes électriques et informatiques sensibles à l'humidité ainsi que l'utilisation inconsidérée de nombreux matériaux de construction très sensibles à l'eau.

Sans compter un paramètre, et non des moindres, jusqu'ici peu pris en compte, à savoir l'accroissement de certains phénomènes météorologiques qui risquent d'amplifier le nombre et la force des inondations.

Tous ces éléments concourent à aggraver la vulnérabilité de Paris et de certaines banlieues.

## BRÈVE CHRONOLOGIE D'UN ÉVÉNEMENT EXCEPTIONNEL ET MÉMORABLE

■ **Le 19 janvier 1910 :** le service d'annonce des et le Grand Morin sont en crue.

■ **Le 20 janvier,** la hauteur du niveau de l'eau est telle que les bateaux ne peuvent plus passer sous le pont d'Austerlitz.

La navigation doit être stoppée.

■ **Le 21 janvier,** l'usine qui alimente Paris en Air-Comprimé est atteinte par les eaux et s'arrête : les ascenseurs, de nombreuses industries et les 5000 pendules de la capitale cessent de fonctionner.

■ **Le 22 janvier,** on assiste aux premières évacuations d'immeubles.

■ **Le 25 janvier,** des trottoirs surélevés en planche commencent à être installés.

■ **Le 27 janvier,** la cour de la Chambre des députés est envahie et les 40 000 lignes téléphoniques deviennent inutilisables. La marine de guerre apporte des canots de sauvetage pliables dits canots Berthon.

■ **Le vendredi 29 janvier** la côté maximale de la crue est atteinte : 8,62 m sur l'échelle de crue du pont d'Austerlitz. Le pouvoir religieux fait célébrer une messe à Notre Dame pour implorer la puissance divine.

■ **Le samedi 30 janvier,** l'eau commence à descendre.

■ **Le lundi 1er février,** les cartes postales du Paris inondé « inondent » la France et le monde entier donnant à cet événement un retentissement international.

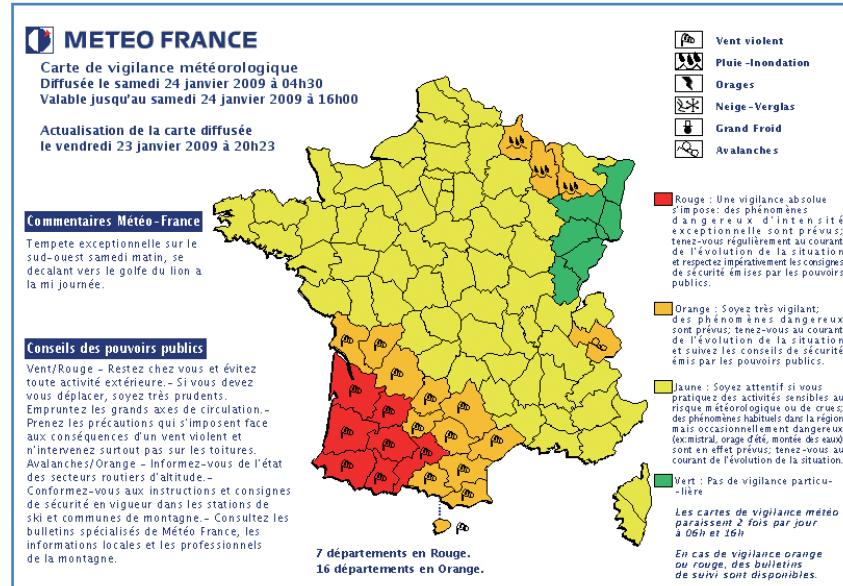
■ **Le 15 mars,** la Seine regagne son lit.



G. Le Branger.  
INONDATION DE PARIS EN 1910.  
La rue de l'Université à son point de jonction avec la rue du Bac. La circulation des habitants assurée à l'aide de passerelles.

Phototypie Bertrand, Paris.

# La tempête KLAUS



Carte de vigilance météorologique diffusée le samedi 24 janvier 2009 par Météo-France

orange avec la mention « Les vents les plus violents sont attendus au sud d'une ligne Arcachon/Albi avec des rafales pouvant atteindre 130 km/h dans les terres et 150 sur les côtes et les crêtes des Pyrénées ».

Avec de telles valeurs, les prévisionnistes ont déjà à l'esprit une vigilance rouge.

En cours de journée, ils voient se confirmer à l'imagerie satellite la violente cyclogenèse sur l'Atlantique et décident de passer en vigilance rouge sur la carte de 16h pour 5 départements du Sud-Ouest, vigilance qui sera étendue vers l'est au fur et à mesure de la progression de Klaus. De fortes pluies et de la neige sur le Massif Central aggravent encore la situation.

En plus du passage en rouge, Météo-France précise dans son bulletin de 16 heures « Il est vraisemblable que cette tempête intéressera une zone géographique plus limitée qu'en décembre 1999 mais elle risque d'être d'intensité comparable. »

Les autorités et le public sont alertés sur l'extrême gravité de la situation.

Le samedi vers 07h, le minimum dépressionnaire de 966 hectopascal arrive au niveau de La Rochelle puis se décale vers l'est-sud-est. C'est, comme toujours, dans la partie sud de la dépression que les vents les plus violents se produisent. Ils touchent dès 4 heures l'Aquitaine, puis Midi-Pyrénées à la mi-journée, le Languedoc-Roussillon et le sud de la Corse l'après-midi.

On relève 172 km/h à Biscarrosse (record) et au Cap-Ferret, 161 km/h à Bordeaux (record), 141 km/h à Mont-de-Marsan (record) et Cazaux. Malheureusement, les 12 victimes et l'ampleur des dégâts, particulièrement sur la forêt des Landes, attestent de la violence de Klaus.

**Michèle GAUMET**

Chef du service prévision Météo-France Bordeaux

## Oh, non ! Pas encore !

**N**ous sommes le lundi 9 mars, sur le Bassin d'Arcachon, à Gujan-Mestras, au Lycée des métiers de la mer. Tout au long du week-end nous avons vu une nouvelle dépression se creuser au large des côtes et se diriger vers nous. Elle est attendue pour les environs de 18h. Il va sans dire qu'une forte appréhension teintée d'angoisse s'empare de tout le monde.

Klaus, s'était il y a à peine 15 jours. Même si l'essentiel a été rétabli et dégagé, sécurisé, il n'en reste pas moins vrai que tout le monde est très nerveux et inquiet. Malgré la mobilisation générale et des débauches d'efforts, cette nouvelle tempête va trouver sur sa route un paysage ravagé et extrêmement fragilisé, surtout en dehors des grands axes. Toutes les petites routes ne sont pas complètement dégagées, ou restent sous la menace d'arbres et de poteaux dont l'inclinaison inquiète. Nombre de bâtiments ont été sécurisés et protégés de façon hâtive et sommaire, quand ils ne sont pas restés en l'état.

Le lycée compte plus de 600 élèves, apprentis et adultes en formation, sans compter le personnel et les résidents. Notre inquiétude concerne surtout les externes. Nos élèves doivent regagner un habitat fort dispersé dans ce décor de désolation (« on dirait qu'on a été bombardés » disent beaucoup de gens). De plus l'heure prévue pour l'arrivée de la tempête (18h) est l'heure de sortie des établissements scolaires et celle où les cars de ramassage scolaire vont se lancer sur des itinéraires à risques (petites routes en forêt).

**L**e samedi 24 janvier très précisément, la tempête Klaus balaie le Sud de la France avec des vents soufflant à plus de 130 km/h.

Météo-France avait diffusé la veille sa première vigilance rouge pour vents violents.

Plus précisément, la convergence des modèles de prévision avait permis d'annoncer dès le mercredi 21 des vents atteignant 110 km/h sur le Sud-Ouest, valeurs renforcées sur la côte Aquitaine et les Pyrénées le jeudi. La trajectoire prévue était un peu trop sud mais la chronologie correcte avec l'arrivée de la tempête en 2<sup>ème</sup> partie de nuit de vendredi à samedi.

Le vendredi, les modèles confirment la violence du phénomène. A 10 heures, 15 départements sont placés en vigilance



Photo : Gilles Drillon

*Chute d'un arbre sur une maison à la Test de Buch après le passage de Klaus.*

en temps utile. Le sérieux exclut l'affolement et la pagaille. Cette prévention de la panique est nécessaire.

Je contacte la coordonnatrice académique, Colette Delmas, pour lui signaler l'urgence de la situation. Elle me répond aussitôt qu'elle est en contact avec la cellule de crise de la Préfecture, qui ne devrait pas tarder à livrer son analyse. Il est 14h. Le temps presse pour s'organiser efficacement. A 15h30, Météo-France a fait savoir que la tempête ne nous toucherait que vers 22h. Décision est prise de suivre le cours normal des choses et d'informer un maximum de personnes sur la situation et les conduites à tenir.

Toutefois un autre souci nous travaille : nous sommes un Lycée des métiers de la mer, situé au bord de l'eau, avec un port et des ateliers à proximité. Lorsque le vent souffle fort et de façon durable du secteur Ouest, le Bassin d'Arcachon se remplit plus que de coutume et n'évacue pas toute l'eau. Le niveau flirte alors avec le bord des quais empêchant ainsi l'évacuation des eaux de ruissellement. En outre nous sommes dans les jours où les coefficients de marée atteignent leur maximum (91 à 107). Nous risquons une inondation des ateliers équipés de machines-outils. Il conviendra donc de les surveiller au fil de la nuit et surtout le mardi matin très tôt.

A mon arrivée au lycée, dès 6h15 au cas où il y aurait des dégâts, il s'avère que seul un parking est légèrement touché et les internes ont dû faire un détour pour prendre leur petit-déjeuner.

La tempête a été moins forte que prévue et n'a pas occasionné de dégâts particuliers dans la région bien que dans certains secteurs en hauteur et sous les pins, nos tuiles ont encore dansé de 23h à 3h, nous tenant debout et aux aguets. Le vent a soufflé aux environs de 110 km/h par rafales.

Au Conseil d'Administration du mardi soir, nous avons pu informer les parents d'élèves, les représentants de la Municipalité et du Conseil Régional de notre suivi, ainsi que du dispositif prévu si les choses avaient tourné différemment. Je montre les e-mails échangés. L'occasion était propice pour diffuser une information sur le PPMS et les conduites à tenir en cas d'événement majeur. Toutefois, un nouveau PPMS est en cours d'élaboration, notre établissement vient d'être totalement restructuré et a quasiment doublé en surface : les derniers ateliers ont été livrés en janvier seulement.

Nous en profitons pour élargir le groupe d'élaboration du nouveau PPMS, diffuser une information plus large et mieux ciblée, et valoriser l'information préventive à tous les niveaux. Cette information a été perçue avec beaucoup d'intérêt. Toutefois si notre travail est reconnu, il reste à persuader les interlocuteurs qu'ils ont eux aussi un rôle à jouer et qu'ils ne doivent pas se reposer uniquement sur nous : c'est un gros obstacle, tout le monde trouve facilement des raisons pour ne pas être disponible pour s'investir un minimum.

Une leçon positive : en cas d'alerte l'équipe est capable de gérer l'information, l'organisation préventive, la communication et les personnes. De plus nous sommes sûrs que la totalité du bâti résiste bien aux violentes tempêtes hivernales répétées.

Je demande à mon Proviseur ce qu'il en pense et s'il a reçu des consignes particulières. Les parents d'élèves ont prévu de poser des questions au Conseil d'Administration prévu le lendemain sur les mesures qui auraient été prises si Klaus était survenu pendant le temps scolaire. Le Proviseur me donne carte blanche pour les réponses du lendemain et nous convenons de travailler conjointement pour obtenir des informations au fil de ce lundi. Il suit la météo marine et reste en contact avec le Rectorat.

Tout au long de l'après-midi, les rumeurs les plus alarmistes circulent et j'ai beaucoup de mal à convaincre les élèves qui viennent me voir que nous suivons la situation pas à pas et que nous leur fournirons les informations nécessaires

Gilles DRILLON

Délégation Régionale Aquitaine